

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

dimanche 10 mai 2009

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

MGR TISSIER DE MALLERAI (FSSPX) NE VEUT PAS « DÉPLAIRE » À L'« HYPER-MODERNISTE » RATZINGER-BENOÎT XVI

L'action combinée du Père « Innocent »-Marie et de Mgr Tissier vise, soit à insulter et calomnier, soit à intimider M. le Curé Schoonbroodt, afin de tenter de faire disparaître au plus vite d'internet les écrits critiques de Mgr Tissier contre l'apostat Ratzinger qui pourraient gêner la politique de ralliement de la FSSPX de Mgr Fellay à la Rome moderniste apostate.



Dans une lettre rendue publique ici, M. le Curé Schoonbroodt met en demeure Mgr Tissier de Mallerai de lever les doutes sur sa « duplicité volontaire » et ceci sur la base de 4 attendus constatant la censure officielle qu'il accepte activement de ses propos publics par les médias de la FSSPX contrôlés par les infiltrés. Il lui demande de clarifier son comportement : pour ou contre le combat de Mgr Lefebvre pour la préservation du Sacerdoce sacrificiel catholique face à la Rome moderniste ?

Mgr Tissier de Mallerai (FSSPX) se plaint que *Virgo-Maria* lui aurait fait "*un mal considérable dans certains milieux*" (Conciliaires et ralliés) en faisant largement connaître ses écrits anti-modernistes et anti-conciliaires.

Au même moment le Père « *Innocent* »-Marie ne contrôle plus ses nerfs et, après l'accusation d' « *agissements parasitaires* » contre M. le Curé Schoonbroodt : il multiplie désormais les invectives contre lui dans sa revue :
« *mensonge* », « *diffamation* », « *voleurs* », « *péché mortel* », « *moyens scandaleux* », « *honteux* »,
« *ramassis d'immondices* »

Après des menaces judiciaires le 20 février pour de sordides prétextes mercantiles, et la réponse publique¹ que lui a retournée le site VM le 27 mars, le Père « *Innocent* »-Marie, acculé ainsi par cette révélation publique de son comportement particulièrement honteux de la part d'un clerc, restant désormais à court d'arguments, espère à présent trouver une voie de sortie en proférant insultes et calomnies contre M. le Curé Schoonbroodt et contre son site *Virgo-Maria*.

Les dominicains d'Avrillé en effet insultent et calomnient désormais **le seul clerc encore en vie « *excommunié* » par la Rome moderniste apostate en 1988 pour avoir voulu conserver la Foi et protéger ses paroissiens de l'apostasie conciliaire, et pour avoir assisté aux sacres des quatre évêques par Mgr Lefebvre à Écône le 30 juin 1988.**

Après avoir commis un avocat pour accuser le prêtre d'« *agissements parasitaires* », désarmés par la fermeté doctrinale de ce dernier, le dépit des dominicains, au double jeu publiquement démasqué, éclate à présent sans retenue, avec violence, dans leur revue *le Sel de la Terre*.

Jugez-en par vous-même, voici en effet les propres écrits consternants pour leurs auteurs, publiés dans le dernier numéro (n°68) de leur revue *Le sel de la Terre*, de ces disciples de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Saint Dominique : « *mensonge* », « *diffamation* », « *voleurs* », « *péché mortel* », « *moyens scandaleux* », « *honteux* », « *ramassis d'immondices* », etc. .

Nous n'inventons rien, ce sont bien leurs écrits, il faut se pincer pour le croire...

Animés qu'ils ne craignent pas de se montrer ainsi d'une telle cupidité affichée de gains commerciaux et de service de Mammon, pourquoi les Dominicains d'Avrillé n'ont-ils pas commencé à monnayer des droits d'auteurs et des contrats d'exclusivité sur les paroles d'Archevêque de Mgr Lefebvre du vivant de celui-ci ? Craignant les foudres du fondateur, ils n'osaient pas encore bien sûr de son vivant ?

Derrière Avrillé qui constituent la façade publique de cette affaire, apparaît Mgr Tissier de Mallerai qui, dans une correspondance avec M. le Curé Schoonbroodt, cherche délibérément à bloquer la diffusion sur internet de ses propres études anti-modernistes et anti-Benoît XVI afin de ne pas déplaire à l'équipe moderniste de Ratzinger-Benoît XVI, et surtout de crainte de gêner la politique suicidaire actuelle de Mgr Fellay de « *réconciliation* » avec l'abbé apostat devenu soi-disant « *Pape* » avec qui il négocie à huis clos la livraison de la FSSPX et l'abandon de l'œuvre de Mgr Lefebvre.

Mgr Tissier tente de déguiser sa position et sa manœuvre sous le prétexte aussi dérisoire que puéril de revendiquer pour objectif la « *conversion de Benoît XVI et de la Rome moderniste* ».

Selon nos informations, **Mgr Tissier de Mallerai n'a toujours apporté aucune réponse à la Lettre Ouverte que lui a adressée l'épistémologue Arnaud Upinsky, au sujet de ses silences coupables sur le combat et l'œuvre de Mgr Lefebvre dans sa conférence scandaleuse et mensongère prononcée dans le chœur de l'église Saint Nicolas du Chardonnet le 13 mars, en présence du Saint Sacrement.**

Ce silence persistant est à présent d'autant plus accablant pour cet évêque que **la lettre d'A.Upinsky a été diffusée à toutes les agences de presse de façon mondiale, selon nos sources.**

L'article d'insultes et de calomnies diffusé par *le Sel de la terre* est téléchargeable depuis ce lien :
http://www.virgo-maria.org/Documents/Seldelaterre-N.68Hiver2009-Attaque_contre_abbe_Schoonbroodt.pdf

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-03-26-A-00-Avrille_menace_Abbe_Schoonbroodt.pdf

Table des matières

1. La chronologie des échanges entre M. le Curé Schoonbroodt/VM et Avrillé/Mgr Tissier.....	3
2. Les échanges entre les dominicains d'Avrillé et le site <i>Virgo-Maria</i>	4
3. Les lettres de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerais (FSSPX).....	7
3.1. La lettre du 25 février 2009 de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerais.....	7
3.2. La lettre du Jeudi Saint 9 avril 2009 de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerais.....	8
4. Commentaire de <i>Virgo-Maria</i> sur cette action combinée d'Avrillé et de Mgr Tissier pour susciter l'abandon du combat anti-moderniste de Mgr Lefebvre.....	15

1. La chronologie des échanges entre M. le Curé Schoonbroodt/VM et Avrillé/Mgr Tissier

Avant de présenter les pièces de ce dossier accablant pour la duplicité et les manœuvres de compromission de ces clercs en mal de reconnaissance de la part les autorités Conciliaires, nous rappelons la chronologie précise de ces échanges.

Chronologie des tentatives combinées d'intimidation, de la part des dominicains d'Avrillé et de Mgr Tissier de Mallerais (FSSPX), contre M. le Curé Schoonbroodt et son site Virgo-Maria

15 janvier 2009 : parution du *Sel de la terre* n°67 contenant l'article de Mgr Tissier de Mallerais "*Le mystère de la Rédemption selon Benoît XVI*" où l'évêque français démonte et dénonce la doctrine hérétique de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI sur le Dogme catholique de la Rédemption qui dématérialise la Croix et le Sang du Christ pour leur substituer l'enseignement de la Gnose kantienne de l'« *Amour pur, forme pure sans matière ni efficience ni finalité* ». **Un enseignement gnostique et parfaitement hérétique qui soutient l'abominable réforme liturgique du N.O.M. Conciliaire du Lazariste Franc-Maçon Annibale Bugnini✠.**

Quelques jours plus tard, le Père Jean (capucin de Morgon) recommande la lecture de cet article à ses fidèles : "*j'ai cru devoir (...) inviter nos fidèles à lire l'article de Monseigneur Tissier de Mallerais sur les graves erreurs enseignées (et rééditées telles quelles) par le professeur Ratzinger (Sel de la Terre N° 67, p.22-54).*" Père Jean (lettre publique du 11 février 2009)

11 février 2009 : Texte² de *Virgo-Maria* répercutant intégralement et commentant l'étude de Mgr Tissier de Mallerais publiée dans le *Sel de la terre* n°67

20 février 2009 : Réception par le site *Virgo-Maria*, à destination du Curé Schoonbroodt, d'un message internet de la part de l'avocat du Père « *Innocent* »-Marie (revue *Sel de la terre*), pour le sommer judiciairement de retirer du site *Virgo-Maria* l'article dans lequel Mgr Tissier de Mallerais (FSSPX) procède à une mise en accusation très minutieuse et très théologique de la pensée de l'abbé apostat Ratzinger, qui apparaît comme le père conscient et déterminé du *Novus Ordo* de Montini-Paul VI en 1969. L'avocat, agissant pour le compte du Père « *Innocent* »-Marie, qualifie la publication par M. le Curé Schoonbroodt d'"*agissements parasites*"

20 février 2009 : suppression sur le site *Virgo-Maria* du texte incriminé du *Sel de la terre* de l'annexe de son message du 11 février 2009

25 février 2009 : lettre de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerais par laquelle il lui demande l'autorisation de publier son article du *Sel de la terre* n°67 pour soutenir le combat public contre le modernisme

² http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-02-11-A-00-Mgr_Tissier_Sel_de_la_terre_V2.pdf

28 février 2009 : lettre de Mgr Tissier de Mallerais par laquelle il exprime à M. le Curé Schoonbroodt son **refus de diffusion de son article** du *Sel de la terre* n°67 et il lui reproche même d'avoir publié le *verbatim* de sa conférence du 11 novembre 2007 à Paris dénonçant le "*super-modernisme*" de Joseph Ratzinger. Mgr Tissier écrit que **cette publication du 11 novembre 2007 lui aurait fait "un mal considérable dans certains milieux"** (il s'agit des milieux Conciliaires et ralliés, ainsi que de l'abbé Laguérie de l'IBP qui avait alors attaqué l'évêque de la FSSPX publiquement avec violence en raison de cette conférence).

23 mars 2009 : nouvelle lettre de Mgr Tissier de Mallerais à M. le Curé Schoonbroodt par laquelle il réitère son reproche d'avoir donné une large audience à sa conférence du 11 novembre 2007 sur l'"*hyper-modernisme*" de Ratzinger-Benoît XVI, **exigeant de surcroît de lui qu'il retire de *Virgo-Maria* tous les textes de ses sermons, discours, interviews et conférences d'évêque catholique**, l'accusant en outre injustement et violemment de collusion avec un blog internet qui publie les écrits de l'évêque français.

26 mars 2009 : Texte³ de *Virgo-Maria* dévoilant les pressions inadmissibles qu'Avrillé exercent sur M. le Curé Schoonbroodt par avocat interposé et l'accusant d'« *agissements parasitaires* »

9 avril 2009 : lettre de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerais lui demandant publiquement de se laver de tout soupçon de « ***duplicité volontaire*** » **dans son comportement : en voulant résolument masquer auprès des autorités Conciliaires et d'un large public ses critiques contre l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, tout en laissant croire à un petit cercle de fidèles de la FSSPX qu'il maintient ses critiques et demeure ferme dans le témoignage de la Foi.**

14 avril 2009 : lettre de Mgr Tissier de Mallerais à M. le Curé Schoonbroodt, par laquelle - **sans répondre en rien aux accusations très précises de M. le Curé Schoonbroodt sur son comportement public délibérément trompeur** - l'évêque déclare qu'il « *n'admet pas vos raisons de bien commun et de combat de la foi* », **persistant à exiger la non publication de ses écrits et propos publics d'évêque catholique par VM.**

15 avril 2009 : parution du *Sel de la terre* n°68 publiant des insultes et des calomnies de la part des dominicains d'Avrillé contre M. le Curé Schoonbroodt : « *mensonge* », « *diffamation* », « *voleurs* », « *péché mortel* », « *moyens scandaleux* », « *honteux* », « *ramassis d'immondices* »

2. Les échanges entre les dominicains d'Avrillé et le site *Virgo-Maria*

Nous avons découvert avec stupeur, sous la plume de disciples de Saint Dominique, ce **ramassis grossier d'insultes et de calomnies** (« *mensonge* », « *diffamation* », « *voleurs* », « *péché mortel* », « *moyens scandaleux* », « *honteux* », « *ramassis d'immondices* ») à l'encontre de M le Curé Schoonbroodt et de son site de défense du Sacerdoce sacrificiel catholique *Virgo-Maria*, qui désouhonnent leurs auteurs d'Avrillé qui osent porter la bure de Saint Dominique et se comporter ainsi publiquement :

« *Au voleur !*

Il était déjà notoire que le site Virgo-Maria.org ne reculait ni devant le mensonge, ni devant la diffamation. Il faut ajouter qu'il est tenu par des voleurs : qu'on se le dise et qu'on le fasse savoir.

En effet le mercredi 11 février -en la fête de Notre-Dame de Lourdes ! - l'article de Mgr Tissier de Mallerais paru dans Le Sel de la terre 67 a été mis à la disposition des internautes (sans aucune autorisation) en première page du site : un simple - clic - et l'on télécharge l'article en format pdf, sans avoir à acheter le numéro du Sel de ta terre.

Ce site est patronné par un prêtre (derrière lequel se cachent quelques laïcs) : qu'il revoie sa théologie morale, il y a largement matière à péché mortel, et, tant qu'il n'y a pas restitution, la culpabilité demeure.

Les moyens scandaleux employés pour défendre la thèse sédévacantiste suffisent à la discréditer aux yeux des vrais catholiques. Il est fort honteux d'utiliser le saint nom de l'Immaculée pour dénommer un site qui se révèle toujours davantage un ramassis d'immondices. » Sel de la terre n°68 – Hiver 2009 – pages 218 et 219 – paru à mi-avril 2009

Après leurs menaces de poursuites judiciaires, et des foudres des tribunaux de la République maçonnique, contre M. le Curé Schoonbroodt le 20 février pour avoir osé reprendre, dans le combat de la Foi mené sur son

³ http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-03-26-A-00-Avrille_menace_Abbe_Schoonbroodt.pdf

site internet *Virgo-Maria* contre l'« *hyper moderniste* » Ratzinger-Benoît XVI, l'étude particulièrement salubre pour la Foi des clercs et fidèles catholiques par laquelle Mgr Tissier de Mallerai les met en garde en leur démontrant que l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI est le véritable père de la négation du dogme de la Rédemption qui sous-tend le *Novus Ordo Missae* du Lazariste Franc-Maçon Bugnini[‡], désormais promu par ce dernier dans son *Motu Proprio* « rite ordinaire » sans protestation de la FSSPX, étude de Mgr Tissier publiée par le *Sel de la terre* dans son précédent numéro, les dominicains d'Avrillé n'ont plus d'arguments.

Rappelons en effet que, **le 20 février 2009**, neuf jours après la publication du message VM du 11 février qui – pour lui assurer la diffusion la plus large au nom du combat catholique – présentait et mettait en ligne cette étude salubre pour les âmes de Mgr Tissier de Mallerai, message et « *cas pendable* » si violemment incriminés aujourd'hui par ce dernier texte bassement injurieux publié dans le n°68 du *Sel de la Terre*, le site VM recevait sur sa messagerie à l'adresse de M. le Curé Schoonbroodt, **une mise en demeure juridique soudaine de retirer, pour motif de « *copyright* » légal**, ce texte de Mgr Tissier du site *Virgo-Maria*, émanant d'un cabinet judiciaire « *en sa qualité de conseil de la revue «LE SEL DE LA TERRE »* ».

C'est ce que fit alors aussitôt, le 20 février, le site *Virgo-Maria*, en retirant de son message du 11 février le texte visé par ce cabinet de l'étude de Mgr Tissier qui s'y trouvait adjoint depuis neuf jours.

Le texte de cet article de Mgr Tissier de Mallerai, ainsi judiciairement visé par le « *conseil juridique d'Avrillé* » **ne sera ainsi demeuré en tout et pour tout qu'une dizaine de jours sur le site *Virgo Maria*.**

Rappelons en effet ce que VM écrivait dans son message⁴ suivant **du 26 mars** intitulé « *Le Père « **Innocent** »-Marie (Avrillé) menace l'abbé Schoonbroodt d'un procès pour protéger l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI* » qui révélait à nos lecteurs **le comportement stupéfiant et la duplicité révoltante du Père « **Innocent** »-Marie**, Prieur et responsable de la Communauté des Dominicains d'Avrillé sur cette affaire :

*Pour le porte-parole judiciaire du Père Innocent-Marie, les dénonciations publiques, fondamentales et théologiques des hérésies contenues dans les écrits de Ratzinger sont devenues des « **agissements parasitaires** »*

*Un avocat mandaté par le Père Prieur d'Avrillé met en demeure l'abbé Schoonbroodt et qualifie d'« **agissements parasitaires** » la diffusion d'un texte théologique de Mgr Tissier qui met fondamentalement en cause l'abbé apostat Ratzinger comme étant un artisan essentiel du nouveau rite de la messe promulgué par Paul VI en 1969. Le représentant du Père Innocent-Marie argue d'une « **atteinte incontestable aux droits de la revue « LE SEL DE LA TERRE »** » et qui « **causent à cette dernière un préjudice grave dont il vous sera prochainement demandé réparation en justice** ». Le prétexte mis en avant par Avrillé, et le « *très catholique* » Père Innocent-Marie, est donc **purement mercantile**.*

*Nous avons désormais ici la preuve du double jeu du Père Innocent-Marie, Père prieur des dominicains d'Avrillé, qui se présente d'une part comme **un ferme opposant à Benoît XVI et au ralliement et qui en réalité fait d'autre part tout pour protéger le « processus » suicidaire de Mgr Fellay de ralliement de la FSSPX en 3 points à la Rome des « antichrists » de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI.***

***Avrillé diffuse en effet « courageusement » le texte critique de Mgr Tissier dans une revue confidentielle (*Le Sel de la terre*) que ne lisent ni les milieux Conciliaires, ni les journalistes de la grande presse, mais c'est en réalité une posture car il s'ingénie ensuite à mieux le neutraliser en tentant d'en bloquer sa diffusion sur internet, qui devient de plus en plus la source d'information pour les professionnels de l'information.** Autre élément, entre la décision, en décembre 2008, de mise sous presse du *Sel de la terre* de janvier et sa parution est arrivé le fameux décret du 21 janvier, et cette*

⁴ http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-03-26-A-00-Avrille_menace_Abbe_Schoonbroodt.pdf

accélération du ralliement a tout de suite fait regretter au Père Innocent-Marie sa publication d'un texte trop destructeur pour son futur Maître, l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI.

Avrillé prétend diriger l'opposition au ralliement de la FSSPX, mais c'est pour mieux l'envoyer dans le mur.

Quelles sont les taupes à Avrillé ?

Le Père Innocent-Marie est l'ami de longue date de l'ex-Anglican, fils de pasteur Anglican, Mgr Williamson, l'évêque à la Rose de la Fraternité, le protecteur-promoteur opiniâtre des clercs homosexuels dans son séminaire de Winona^[1], et le provocateur négationniste médiatique mondial qui compromet la Fraternité.

Le Père Pierre-Marie de Kergorlay, binôme du Père Innocent-Marie, a diffusé largement depuis novembre 2005 la fausse démonstration de prétendue validité du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 (reprise de Dom Botte et du Père Lécuyer).

...(..)...

*Conformément à la loi républicaine, ici invoquée par le représentant légal du « très catholique » dominicain Père Innocent-Marie, l'abbé Schoonbroodt a aussitôt fait droit à cette mise en demeure judiciaire présentée de but en blanc par un avocat mandaté au nom de cet ecclésiastique - qui si elle est légale, n'en est pas moins foncièrement illégitime au regard de la Loi supérieure pour tout Catholique de la nécessité du salut des âmes des fidèles qui resteront ainsi trompées - en retirant aussitôt du site VM l'annexe incriminée du message VM du 11 février 2009 intitulé « Mgr Tissier attaque Benoît XVI, le père hérétique du Novus Ordo » qui reproduisait l'article de Mgr Tissier paru dans le *Sel de la Terre*.*

Une telle action du Père Innocent-Marie montre combien il se moque du droit canon, car le droit de l'Église ne permet pas à un prêtre de menacer un autre prêtre de le traîner devant les juridictions laïques. Ce que l'abbé de Cacqueray n'a pas osé faire, et qu'il a néanmoins eu la fourberie de tenter en instrumentalisant un laïc à son service, le religieux dominicain Innocent-Marie l'a fait, piétinant les lois de l'Église et menaçant son aîné dans le Sacerdoce, l'abbé Schoonbroodt. Le dernier clerc qui avait mené une procédure judiciaire contre l'abbé Schoonbroodt était le pseudo-évêque Conciliaire de Liège qui l'a « excommunié » et fait chasser de son église en 1988, pour avoir assisté aux sacres d'Écône. Vingt-et-un an plus tard, ce « Mgr » Houssiau a désormais un successeur dans ses forfaits, en la personne du Père Innocent-Marie. L'abbé Schoonbroodt est donc « excommunié » par les « antichrists » de Rome et menacé par le Prieur d'Avrillé. Le masque du faux disciple de Mgr Lefebvre, Innocent-Marie, vient de tomber.

Les lecteurs de VM savent donc désormais qui est le Père Innocent-Marie, relais à la tête d'Avrillé de Mgr Williamson, et ils ont compris qu'ils doivent désormais s'abstenir de donner le moindre euro à ce clerc qui se fait ainsi le protecteur, auprès des fidèles abusés, de la réputation usurpée de l'« antichrist » de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI.

Quel châtiment la Très Sainte Vierge Marie réserve-t-elle au tartuffe Père « Innocent »-Marie, qui ne craint pas de sembler publiquement si intéressé par l'argent ?

Il est utile de rappeler que c'est encore Avrillé qui étouffe frénétiquement depuis août 2005, date de la parution du premier tome de Rore Sanctifica, la question de l'invalidité sacramentelle certaine et publiquement démontrée du nouveau rite de consécration épiscopale conciliaire « œcuménique » (cf. <http://www.rore-sanctifica.org>).

Là encore il faut protéger l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI en faisant croire aux fidèles trompés sciemment qu'il serait valablement et sacramentellement un véritable évêque catholique.

Après de tels actes, et son infidélité à la théologie catholique des sacrements, le Père Innocent-Marie ne craint-il pas d'attirer sur lui, et sa communauté, les châtiments annoncés par Notre-Dame de La Salette qui déclarait à Mélanie : « Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres (...), par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur (...), les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté (...) Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel et appellent la vengeance et voilà que la vengeance est à leur porte » ? (Message VM du 26 mars 2009)

3. Les lettres de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerai (FSSPX)

EXTRAITS DES DEUX COURRIERS DU 25/02 ET DU JEUDI SAINT 09/04 DE M. LE CURÉ SCHOONBROODT ADRESSÉS À MGR TISSIER DE MALLERAI SUR CETTE SORDIDE AFFAIRE COMMERCIALE DE « COPYRIGHT »

3.1. La lettre du 25 février 2009 de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerai

Dans le même temps, et compte tenu de la très grande importance actuelle pour le salut des âmes de la démonstration théologique établie dans son étude par Mgr Tissier de la responsabilité de l'abbé apostat Joseph Ratzinger dans la constitution de la théologie hérétique qui sous-tend dès son origine le *Novus Ordo Missæ*, M. le Curé Schoonbroodt décidait d'en appeler directement à Mgr Tissier de Mallerai en lui écrivant directement :

Le 25 février 2009

Monseigneur,

*J'ai l'honneur de vous demander par la présente votre autorisation personnelle de reproduire l'article que vous avez fait paraître dans le numéro 67 de la revue *Le Sel de la Terre*, Hiver 2008-2009, sous le titre « *Le mystère de la Rédemption selon Benoît XVI* », afin que je fasse largement connaître auprès de mes paroissiens et de mes fidèles vos justes analyses des **pernicieuses hérésies, mortelles pour le salut de leurs âmes**, enseignées aujourd'hui avec pertinacité et subtilité par celui qui apparaît au monde entier sous le nom de Pape Benoît XVI.*

Vous savez que, comme vous-même Monseigneur, notre Sacerdoce nous conduit sans esquive possible à rendre un compte précis devant Notre Seigneur Jésus Christ du salut des âmes que Sa divine providence nous aura confiées.

*C'est du reste pressé par ce souci supérieur que j'avais déjà pris soin de leur faire connaître votre remarquable et toute **providentielle** étude des écrits du Cardinal Ratzinger, réédités sans modification avec son accord alors qu'il était devenu Benoît XVI, par lequel, dans votre conférence de clôture du Symposium organisé à Paris le 11 novembre 1987 en l'honneur du centenaire de l'encyclique *Pascendi Dominici Gregis* du grand Pape Saint Pie X, vous mettiez en lumière sa **rage infernale de détruire subtilement, mais radicalement et de fond en comble, tous les grands Dogmes de la Foi catholique, sans laquelle nul ne peut être sauvé.***

Et c'est du reste de cette manière que votre étude salvatrice a été largement connue tant dans les milieux cléricaux que laïques de la Tradition catholique, pour leur plus grand bienfait.

*Ne doutant pas que le salut des âmes ne constitue le souci le plus brûlant de la plénitude du Sacerdoce dont vous êtes revêtu, et que votre zèle ne puisse un instant reculer devant la perspective de pouvoir ainsi alerter et mettre en garde, par la répercussion de votre voix épiscopale de membre de l'Eglise enseignante, le troupeau le plus large possible des clercs et des fidèles à l'approche du « *loup ravisseur* » de leurs âmes qui brûle de détruire de fond en comble leur Foi catholique qui les eut sauvés, je ne puis croire que vous me refuserez cette autorisation de reproduction de votre article sur ce sujet capital pour leur salut, ni même que vous laisserez sans réponse cette demande formelle d'un prêtre*

de Notre Seigneur Jésus-Christ à l'Evêque qui, en personne, a dédié son église dédiée au Sacré-Cœur de Jésus à Steffeshausen.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monseigneur, aux marques de mon plus profond respect pour la plénitude de votre Sacerdoce, ainsi qu'à l'assurance de mes très ferventes prières à l'Autel pour qu'il en produise tous ses fruits catholiques pour le salut des âmes.

Abbé Paul Schoonbroodt
Curé de l'église du Sacré-Cœur de Jésus
Steffeshausen

BELGIË BELGIQUE BELGIEN	BERICHT VAN ONTVANGST AVIS DE RÉCEPTION RÜCKSCHEIN	PRIORITAIR PER LUCHTPOST PRIORITAIRE PAR AVION PRIORITÄR MIT LUFTPOST
Aangetekend Nr. Recommandé Nr. Einschreiben Nr. VENU IER I		
Bestemming van de zending Destinataire Empfänger der Sendung Monseigneur B. Tissier de Mallerai's Séminaire International I.P.X ECÔNE CH-1908 RIDDES		
Bedrag van de aangegeven waarde Montant de la valeur déclarée Betrag der Wertangabe [][][][] , [][] €		Datum van afgifte Date du dépôt Einfuhrungsdatum [][][][] 2 0 [][][]
De hierboven vermelde zending werd behoorlijk afgeleverd L'envoi mentionné ci-dessus a été dûment remis Die obengenannte Sendung wurde vorschriftsgemäß zugestellt The above-mentioned mail item has been duly delivered		
Naam, datum en handtekening Nom, date et signature Name, Datum und Unterschrift BURGABURA E. <i>[Signature]</i>		
27 02 2009		

27-2 09-
arts
Vidondée
culture

Accusé de réception du 27 février 2009 par Mgr Tissier de Mallerai de la lettre de l'abbé Schoonbroodt

3.2. La lettre du Jeudi Saint 9 avril 2009 de M. le Curé Schoonbroodt à Mgr Tissier de Mallerai

Mgr Tissier de Mallerai ayant répondu à deux reprises (28 février et 23 mars) à cette lettre de M. le Curé Schoonbroodt par une stupéfiante fin de non-recevoir, dont le champ d'application s'étend d'une correspondance à l'autre, alléguant qu'il se sentait tenu par l'exclusivité commerciale de son étude théologique qu'il aurait accordée aux Dominicains d'Avrillé en publiant son article dans leur revue « *Le Sel de la Terre* » (vendue 15 Euros pour son dernier numéro 68, Hiver 2009), M. le Curé Schoonbroodt lui répondait **en dénonçant très précisément et très clairement le comportement volontairement ambigu de Mgr Tissier de Mallerai concernant sa restriction volontaire de la diffusion de sa propre parole d'évêque Catholique dans le souci évident de préserver ainsi le « processus » suicidaire en cours de la « réconciliation » de Mgr Fellay et de la Fraternité Saint Pie X avec l'église « œcuménique » mondialiste de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI**, par le courrier du Jeudi Saint 09 avril, dont voici un très large extrait :

Le 09 avril 2009
Jeudi Saint

Monseigneur,

J'ai bien reçu le 06 mars votre réponse négative à mon courrier du 25 février par lequel je vous demandais :

« votre autorisation personnelle de reproduire l'article que vous avez fait paraître dans le numéro 67 de la revue *Le Sel de la Terre* , Hiver 2008-2009, sous le titre « *Le mystère de la Rédemption selon Benoît XVI* », afin que je fasse largement connaître auprès de mes paroissiens et de mes fidèles vos justes analyses **des pernicieuses hérésies, mortelles pour le salut de leurs âmes, enseignées aujourd'hui avec pertinacité et subtilité par celui qui apparaît au monde entier sous le nom de Pape Benoît XVI. »**

Devant votre surprenante attitude de refus invoquant un dérisoire et mercantile motif de « **copyright** » commercial, je me suis alors néanmoins résolu à faire procéder au retrait de ce texte du message de Virgo Maria qui visait pourtant à **faire, le plus largement possible, connaître votre analyse en raison de son caractère salvateur pour les âmes de tous les clercs et fidèles catholiques, la diffusion de la revue *Le Sel de la Terre* dans laquelle vous l'avez publiée, demeurant - comme vous ne pouvez manquer de le savoir - parfaitement confidentielle et confinée à un tout petit cercle de clercs et fidèles de la Tradition catholique.**

En dépit de ce retrait, et confirmant et aggravant même cette première lettre, j'ai bien reçu également le 27 mars votre seconde lettre, dont j'ai le regret, Monseigneur, de vous faire savoir ici que je ne saurais accepter ni la forme inexacte, imprudente, injuste et insupportable, **ni – ce qui est plus grave – en accepter en conscience le fond lui-même.**

Vous avez bien sûr trop le respect de l'éminent Sacerdoce épiscopal de Notre Seigneur - dont vous êtes vous-même revêtu - pour ne pas pouvoir me démentir lorsque j'affirme ici que sa grandeur réside en particulier précisément dans **l'intrépidité de la défense publique de la vraie Foi catholique « sans laquelle nul ne peut être sauvé », ainsi que dans la dénonciation publique intraitable et la plus large possible, devant les clercs et les fidèles catholiques, des hérésies et de ceux qui les propagent et qui tuent ainsi les âmes, quels qu'ils puissent être.**

C'est bien là l'enseignement et l'exemple constants que nous avons tous reçus, vous-même comme moi, de notre Mère, la Sainte Eglise catholique, et c'est bien là l'un des tout premiers devoirs de l'évêque catholique.

Et c'est bien le respect même que je porte à la plénitude de votre Sacerdoce qui m'oblige, à regret, à devoir vous écrire ici ces lignes.

En ces temps d'extrême détresse spirituelle où la Foi catholique des clercs et des fidèles – c'est-à-dire leur salut éternel - est systématiquement minée et mise en pièces, et d'abord par les clercs mêmes, ceux-là mêmes qui ont reçu pour mission sacrée de la confirmer, notre devoir commun, à nous autres clercs qui entendons bien, quant à nous, demeurer fidèles à notre Sacerdoce et à notre charge pastorale reçus de Notre Seigneur Lui-même, nous oblige aujourd'hui à régler en tout nos décisions, nos initiatives et nos choix sur la célèbre règle catholique d'extrême urgence :

« *Salus animarum, Suprema Lex* ».

Or en dépit de cette règle salutaire de bon sens, vous ne craignez pas – dans vos deux courriers successifs – de stigmatiser avec acrimonie l'initiative prise dès^{5[1]} les 14 et 29 novembre 2007 par Virgo

^{5[1]} Message VM du 14 novembre 2007 :

<http://www.virgo-maria.org/page9.htm>

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-29-MgrTissier_SuperModernisme.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/011_2007/VM-2007-11-14/VM-2007-11-14-A-00-Mgr_Tissier_a_Paris.htm

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-14-A-00-Mgr_Tissier_a_Paris.pdf

Message VM du 29 novembre 2007

Maria, de reproduire et d'assurer la diffusion la plus large possible au **verbatim exact** - audio et écrit - de la conférence de clôture que vous avez donnée **publiquement** lors du symposium Pascendi organisé à Paris par la Fraternité les 9, 10 et 11 novembre 2007 pour célébrer le centenaire de la célèbre encyclique **Pascendi Dominici Gregis** par laquelle le saint patron de l'œuvre de Mgr Lefebvre, le Pape Saint Pie X, dénonçait et condamnait sans appel le **Modernisme et les Modernistes, véritables assassins des âmes.**

Cette stigmatisation réitérée – sous le prétexte que j'avais diffusé, sans en avoir reçu votre accord formel, le **verbatim exact** (qui n'avait pas encore reçu les corrections très mineures de forme que vous avez pu lui apporter par la suite) de votre **conférence publique salvatrice** du 11 novembre qui démontrait et révélait aux clercs et fidèles catholiques la constance, la cohérence et **la malfaisance spirituelle réellement diabolique de ce que vous y avez appelé le « Super Modernisme » de Ratzinger-Benoît XVI,** – en est d'autant plus choquante de votre part qu'ainsi que je vous le précisais dans mon courrier du 25 février :

« Vous savez que, comme vous-même Monseigneur, notre Sacerdoce nous conduit sans esquive possible à rendre un compte précis devant Notre Seigneur Jésus Christ du salut des âmes que Sa divine providence nous aura confiées.

C'est du reste pressé par ce souci supérieur que j'avais déjà pris soin de leur faire connaître votre remarquable et toute **providentielle** étude des écrits du Cardinal Ratzinger, réédités sans modification avec son accord alors qu'il était devenu Benoît XVI, par lequel, dans votre conférence de clôture du Symposium organisé à Paris le 11 novembre 1987 en l'honneur du centenaire de l'encyclique **Pascendi Dominici Gregis** du grand Pape Saint Pie X, vous mettiez en lumière sa **rage infernale de détruire subtilement, mais radicalement et de fond en comble, tous les grands Dogmes de la Foi catholique, sans laquelle nul ne peut être sauvé.**

Et c'est du reste de cette manière que **votre étude salvatrice a été largement connue** tant dans les milieux cléricaux que laïques de la Tradition catholique, pour leur plus grand bienfait.

Ne doutant pas que le salut des âmes ne constitue le souci le plus brûlant de la plénitude du Sacerdoce dont vous êtes revêtu, et que votre zèle ne puisse un instant reculer devant la perspective de pouvoir ainsi alerter et mettre en garde, par la répercussion de votre voix épiscopale de membre de l'Eglise enseignante, le troupeau le plus large possible des clercs et des fidèles à l'approche du « loup ravisseur » de leurs âmes qui brûle de détruire de fond en comble leur Foi catholique qui les eût sauvés, je ne puis croire que vous me refuserez cette autorisation de reproduction de votre article sur ce sujet capital pour leur salut, ni même que vous laisserez sans réponse cette demande formelle d'un prêtre de Notre Seigneur Jésus-Christ à l'Evêque qui, en personne, a dédié son église dédiée au Sacré-Cœur de Jésus à Steffeshausen. »

Et de fait c'est bien en réalité à la **promptitude et à l'ampleur de sa diffusion dont Virgo Maria a pris spontanément l'initiative, que votre conférence publique du 11 novembre 2007 doit d'avoir pu immédiatement être largement connue des clercs et des fidèles catholiques, les actes de ce Symposium Pascendi de 2007 n'étant toujours pas publiés à ce jour par la Fraternité Saint Pie X – ce qui ne peut à présent n'apparaître que comme une politique de non-communication délibérée de la FSSPX – politique délibérée que nous annonçons et dénonçons par avance dans nos messages Virgo Maria des 14 et 29 novembre pré-cités.**

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/011_2007/VM-2007-11-29/Conference_Tissier/2007-11-11-Mgr_Tissier_Modernisme.htm

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/2007-11-11-Mgr_Tissier_Modernisme.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/011_2007/VM-2007-11-29/VM-2007-11-29-A-00-Mgr_Tissier_Super_modernisme.htm

Du reste - à la suite de Virgo Maria et sans citer notre site - M. Max Barret, que vous connaissez bien, a repris de son côté et indépendamment de Virgo Maria, notre verbatim exact de votre conférence du 11 novembre en diffusant le texte en accompagnement du n° 220 de son Courrier hebdomadaire Tychique du 09 décembre 2007.

Lui auriez-vous - à lui aussi - manifesté votre courroux et votre indignation devant son initiative intempestive, prise le 09 décembre 2007 à la suite de **Virgo Maria**, sans avoir reçu votre accord formel préalable ?

Je serais curieux, Monseigneur, de connaître votre réponse à cette question.

A la lecture de vos courriers, j'ai le regret de devoir en outre constater que votre réputation auprès de clercs, tels que l'abbé Philippe Laguérie, ex-« mutin » expulsé de la Fraternité en août 2004 et rallié en septembre 2006 aux « antichrists » romains, lequel vous a reproché publiquement^{6[2]} d'avoir omis le prénom de Ratzinger dans votre propos du 11 novembre 2007, semble vous tenir bien plus à cœur que le salut des innombrables âmes trompées par les ruses modernistes diaboliques de cet « assassin de la Foi » que sans relâche dénonçait comme tel Mgr Lefebvre, pour que vous sembliez tant vous émuvoir de critiques aussi subalternes venant de clercs aujourd'hui entièrement discrédités et ennemis déclarés de la Fraternité.

Vous indiquez de surcroît dans votre courrier que votre conférence publique du 11 novembre 2007 sur les écrits de Ratzinger-Benoît XVI – dûment corrigée par vos soins – figure en ligne sur le site officiel **La Porte Latine** du District de France de la FSSPX, géré par les abbés de Cacqueray et Célier et par son webmestre : je vous annonce – comme vous pourrez le vérifier par vous-même – qu'elle en a – bien entendu – été promptement retirée, comme tout ce qui pourrait gêner en quelque manière que ce fût les rapports actuels entre Menzingen et la Rome des « antichrists » pour reprendre le qualificatif choisi par Mgr Lefebvre lui-même dans la lettre de mission qu'il vous a adressée personnellement – ET DONT VOUS AVEZ ACCEPTE LES TERMES - avant de vous sacrer évêque catholique à Ecône le 30 juin 1988 !

Tout cela vous ne pouviez l'ignorer, surtout au moment de l'envoi de votre second courrier !

Par conséquent, tout se passe très objectivement comme si vous vous étiez volontairement partagé la tâche avec Mgr Fellay, Menzingen et ses rouages officiels du District de France, les abbés de Cacqueray et Célier qui ont la main sur la politique de communication publique de la Fraternité Saint Pie X en France, pour mieux tromper et neutraliser ainsi les fidèles dans la phase finale du processus de « réconciliation » de la Fraternité avec les « antichrists » romains.

- Attendu en effet d'une part, que seul évêque de la Fraternité à publier des travaux témoignant d'un niveau théologique crédible, ainsi que des analyses sérieuses et documentées des écrits du prétendu « pontife » romain actuel Joseph Ratzinger-Benoît XVI (l'homme même qui vous excommunia ainsi que Mgr Lefebvre après votre sacre) qui démontrent clairement et publiquement les hérésies pertinaces, publiques et constantes de ce personnage, vous contribuez ainsi à apaiser et à rassurer – à bon compte - les clercs et les fidèles les plus fermes et les plus savants de la Fraternité – seuls attentifs en fait à votre parole confidentielle - qui pourraient nourrir des inquiétudes sur la science et la fermeté de leurs évêques,
- Attendu d'autre part, que vous entendez confier et réserver l'exclusivité de la diffusion de vos travaux et conférences publiques destinées aux clercs et fidèles catholiques, ainsi que plus généralement de votre parole publique d'évêque catholique portant sur des sujets de Foi, aux

^{6[2]} Message VM du 15 janvier 2008

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2008/001_2008/VM-2008-01-15/VM-2008-01-15-A-00-Laguerie_attaque_Mgr_Tissier.htm

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-01-15-A-00-Laguerie_attaque_Mgr_Tissier.pdf

soins exclusifs des organes de communication publique de la Fraternité (abbé de Cacqueray, abbé Célier, abbé Lorans...), alors que vous ne sauriez en aucune manière ignorer que ces clercs de la Fraternité qui sont responsables de cette même communication publique de la Fraternité, organisent – en plein accord avec les directives reçues de Menzingen – la censure systématique de tout propos ou publications publics qui pourraient gêner en quoi que ce fut les rapports et le processus de rapprochement et de « réconciliation » actuellement en cours entre Menzingen et la Rome des « antichrists », censure systématique dont Virgo Maria a établi et publié le bilan chronologique factuel et détaillé dans ses messages circonstanciés^{7[3]} des 06 et 15 octobre 2008.

- *Attendu de plus que vous ne sauriez, Monseigneur, rien ignorer de cette dialectique perverse.*
- *Attendu enfin que vous restez obstinément silencieux au sujet de cette censure systématique factuelle et objective – parfaitement anticatholique et malhonnête – de la part de ces clercs responsables de la communication officielle de la Fraternité, dont en apparence, vous et votre parole d'évêque, seriez l'une des premières victimes, alors que cette censure systématique a fait déjà depuis plusieurs mois devant tous les clercs et les fidèles de la FSSPX l'objet de dénonciations formelles factuelles, circonstanciées et documentées².*

Il est dès lors inévitable pour quiconque de devoir constater qu'en réalité - et au-delà des apparences savamment mises en scène – c'est très consciemment que vous accepteriez d'en apparaître publiquement la victime, admirée et plainte par un petit carré de clercs et fidèles parmi les plus fermes et les plus savants de la Tradition catholique, ainsi tous parfaitement abusés par votre connivence discrète dans le partage des rôles exposés ci-dessus.

Je mesure ici pleinement, Monseigneur, la gravité exceptionnelle de l'accusation formelle d'un comportement de votre part que l'on ne peut plus désormais éviter de qualifier comme relevant de la duplicité volontaire, conduisant à abuser ainsi les clercs et les fidèles catholiques les plus fermes, que je porte ici contre vous, mais qui demeure très factuellement tout à fait fondée.

Par conséquent ce ne sera qu'au prix :

- *d'une dénonciation publique, directe et réitérée de votre part devant les clercs et les fidèles de la Fraternité, qui stigmatise comme il se doit cette censure systématique, factuelle, fourbe, malhonnête et parfaitement anti-catholique, à présent parfaitement établie et documentée, censure exercée systématiquement par les clercs précités sur toute parole d'évêque et tout enseignement public qui mettent en lumière les hérésies professées publiquement et avec pertinacité par Joseph Ratzinger-Benoît XVI,*
- *ainsi qu'au prix de la demande publique du renvoi immédiat de la Fraternité de ces clercs indignes,*

que je m'engage personnellement à retirer cette présente accusation publique et à vous en présenter mes excuses publiques elles aussi.

A défaut d'une telle dénonciation publique prochaine de votre part, l'honneur de notre Sacerdoce commun me commande désormais de devoir dénoncer publiquement auprès des clercs et des fidèles la duplicité - dès lors assumée - de votre attitude, si dangereuse pour le salut éternel des clercs et des fidèles, en même temps que si déshonorante pour le Sacerdoce dont vous êtes revêtu de la plénitude.

^{7[3]} Message VM du 06 octobre 2008

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2008/010_2008/VM-2008-10-06/VM-2008-10-06-A-00-Abbe_de_Cacqueray_dissident.html

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-10-06-A-00-Abbe_de_Cacqueray_dissident.pdf

Message VM du 15 octobre 2008

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2008/010_2008/VM-2008-10-15/VM-2008-10-15-A-00-Chardonnet_deplume.html

*Quant à votre prétention exprimée dans votre second courrier d'exiger **que je retire de mon site Virgo Maria tous les textes qui transcrivent vos propos ou vos écrits épiscopaux**, tous tenus ou diffusés **publiquement** (sermons, conférences, publications....), toujours très scrupuleusement retranscrits quand ils figurent sur mon site Virgo Maria, **lesquels traitent tous publiquement devant les clercs et les fidèles catholiques de la Foi catholique ou des mœurs ainsi qu'il se doit du devoir d'enseignement d'un évêque catholique**, j'avoue, Monseigneur, avoir dû relire à deux reprises votre courrier avant d'en croire mes yeux....*

Où et quand avez-vous pu constater, Monseigneur, que votre consécrateur Mgr Marcel Lefebvre, dont vous fûtes le secrétaire, et qui eut à mener seul contre tous des combats publics autrement plus âpres, dangereux et éprouvants que ceux que vous avez eu jusqu'à aujourd'hui à accepter de livrer, aurait jamais osé proférer auprès de quiconque une exigence de cette nature aussi indécente de la part d'un véritable évêque catholique, alors que sa parole publique d'évêque catholique était – elle – reprise, déformée et tronquée sciemment par des ennemis du catholicisme dans un but parfaitement malveillant ?

*Est-il imaginable que Mgr Lefebvre ait jamais songé – ainsi que vous ne craignez pas de le faire aujourd'hui à mon égard - à placer sa parole publique d'évêque catholique répandue gratuitement pour l'enseignement et le salut des âmes – selon son premier devoir épiscopal – sous la protection républicaine légale d'un prétendu « **copyright** » commercial ?*

Quelle déchéance d'oser imaginer une telle situation pour un évêque catholique ! Les lecteurs – clercs et fidèles - de Virgo Maria devront en être informés.

...(..)...

Croyez Monseigneur aux très ferventes prières que je ne cesse de formuler à l'Autel pour que vous recouvriez sans tarder l'égale plénitude de la fidélité à l'auguste Sacerdoce dont vous êtes vous-même pleinement revêtu :

*puisque vous êtes revêtu de la **plénitude** de ce Sacerdoce sacrificiel catholique authentique, puissiez vous, Monseigneur, y demeurer toujours **aussi pleinement fidèle** !*

*Pour ma part, je rends grâce à Dieu, après votre sacre épiscopal, de demeurer aujourd'hui soi-disant « **excommunié** »^{8[4]} par les « **antichrists** » apostats romains actuels, en compagnie de vos consécrateurs aujourd'hui disparus, Mgr Lefebvre et de Mgr de Castro Mayer qui les avaient tant **dénoncés**, « **antichrists** » romains aux pieds desquels - en bafouant publiquement la mémoire de Mgr Lefebvre avec vos trois autres confrères consacrés à Ecône en 1988 - vous **n'avez pas craint**, Monseigneur, de déposer honteusement :*

« ..votre action de grâce pour avoir bien voulu rendre inopérante la mesure qui vous a frappés il y a vingt ans à la suite de votre sacre épiscopal [sic] » Signé personnellement par chacun des quatre évêques de la FSSPX, Fideliter n°188 - mars-avril 2009, page 13.

*Abbé Paul Schoonbroodt
Curé de l'église du Sacré-Cœur de Jésus
Steffeshausen*

^{8[4]} Message VM du 04 août 2008

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2008/008_2008/VM-2008-08-04/VM-2008-08-04-A-00-Destitution_abbe_Schoonbroodt.html

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-08-04-A-00-Destitution_abbe_Schoonbroodt.pdf

<http://www.virgo-maria.org/Documents/eglise-conciliaire/MgrHOUSSIAU-LIEGE-24Octobre1988DecretSchoonbroodt.pdf>

Message VM du 22 novembre 2008

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2008/011_2008/VM-2008-11-22/VM-2008-11-22-A-00-Excommunication_abbe_Schoonbroodt.html

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-11-22-A-00-Excommunication_abbe_Schoonbroodt.pdf

<http://www.virgo-maria.org/Documents/eglise-conciliaire/MgrHOUSSIAU-LIEGE-24Octobre1988DecretSchoonbroodt>

BELGIË BELGIQUE BELGIEN	BERICHT VAN ONTVANGST AVIS DE RÉCEPTION RÜCKSCHEIN	PRIORITAIR PER LUCHTPOST PRIORITAIRE PAR AVION PRIORITÄRI MIT LUFTPOST	
Aangefekend Nr. Recommandé Nr. Elnachreiben Nr.			
Bestemming van de zending Destinataire de l'envoi Empfänger der Sendung Mgr Bernard Tissier de Mallerais Séminaire International d'Etudes ECBNE CH-1908 RIDDES / Suisse			
Bedrag van de aangegeven waarde Montant de la valeur déclarée Betrag der Wertangabe		Datum van afgifte Date du dépôt Einfuhrungsdatum	
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €		10 04 20 09	
De hierboven vermelde zending werd behoorlijk afgeleverd. L'envoi mentionné ci-dessus a été dûment remis. Die obengenannte Sendung wurde vorschriftsgemäß zugestellt. The above-mentioned mail item has been duly delivered.			
Naam, datum en handtekening* Nom, date et signature* Name, Datum und Unterschrift* Name, date and signature*			
14 04 20 09 x frère Jules			

Accusé de réception du 14 avril 2009 par Mgr Tissier de Mallerais de la lettre de l'abbé Schoonbroodt

Post Scriptum :

Après enquête de ma part, je ne sais rien du blog internet Verbum, ni de son ou de ses responsables, que vous dénoncez longuement avec acrimonie dans votre second courrier pour avoir reproduit, à leur tour et de leur côté, votre article incriminé dont vous aviez décidé de réserver le copyright commercial et l'exclusivité à la revue *Le Sel de la Terre des Dominicains d'Avrillé*.

Cependant je puis - au cas où, de votre côté, vous décideriez de poursuivre votre réquisition légale contre ce blog Verbum, son ou ses responsables légaux ainsi que son hébergeur - vous apporter - en témoignage de bonne foi personnelle - la demande instante signée ci-jointe que je formule de ma part à leur égard, en ma qualité de responsable du site Virgo Maria, et que vous pourrez, Monseigneur, joindre, si vous le désirez, à votre propre protestation légale auprès de ces personnes.

En revanche je récusé avec la plus extrême indignation les **accusations fausses, injustes et imprudentes que vous formulez à mon encontre**, en des termes insupportables, et que je vous demande instamment de retirer formellement (« fait ou laissé publier sur Verbum », « faire retirer ce faux blog ... », « usurpation d'identité », « complicité frauduleuse »...) ainsi qu'ils figurent dans les derniers paragraphes de votre second courrier :

« Soupçonnant inévitablement que, à défaut de pouvoir publier cet article sur Virgo Maria, vous l'avez fait ou laissé publier sur Verbum, je vous adresse par la présente lettre une protestation contre cette parution et contre l'usurpation de mon identité que le blog-pirate de Verbum a réalisé.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir user de votre autorité pour faire retirer complètement ce faux « blog de mgr Tissier de Mallerais » qui m'offense, nuit à ma réputation et nuit à Benoît XVI et au respect que je lui dois malgré ses erreurs que je réprouve.

Puis-je espérer, cher Monsieur l'Abbé, que votre dignité sacerdotale ne se sera abaissée à une telle complicité frauduleuse, mais qu'elle interviendra efficacement en faveur d'un évêque qui vous respecte. »

4. Commentaire de *Virgo-Maria* sur cette action combinée d'Avrillé et de Mgr Tissier pour susciter l'abandon du combat anti-moderniste de Mgr Lefebvre

Ainsi publiquement pris en défaut, sous le prétexte cupide de vouloir faire de l'argent avec la parole d'un évêque Catholique, à jouer un double jeu en prétendant censurer d'une part la diffusion sur la toile internet d'un texte anti-Benoît XVI émanant d'un évêque de la Fraternité Saint Pie X, alors que dans le même temps ils exigent d'autre part de confiner ce texte salvateur au seul milieu très confidentiel de leurs ouailles qui les financent, ces dernières les prenant ainsi à bon compte – et bien à tort - pour de fermes opposants à la Rome moderniste apostate, les Pères Innocent-Marie et Pierre-Marie explosent à présent dans la vitupération contre M. le Curé Schoonbroodt qui a osé porter au grand jour leur honteuse duplicité :

« mensonge », « diffamation », « voleurs », « péché mortel », « moyens scandaleux », « honteux », « ramassis d'immondices » *Sel de la Terre*, n°68

Ces adeptes des « *croisades* » fabriquées et sacrilèges du Rosaire pour de prétendus « *événements-miracles* » déjà convenus à l'avance entre Menzingen et l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, ont maintenant l'**outrecuidance de donner des leçons** sur le recours au patronage de l'Immaculée Conception.

Ces vulgarisateurs opiniâtres de la pseudo-« *démonstration* » fallacieuse de Dom Botte-Lécuyer-Bugnini✠, pour tenter de justifier fallacieusement une prétendue validité sacramentelle du nouveau rite Conciliaire « *œcuménique* » de consécration épiscopale de 1968, **diffusent sans vergogne, des textes maronites tronqués et arrangés**, et des arguments historico-théologiques scientifiquement erronés.

Bien plus, convaincus publiquement d'erreurs par le *CIRS* (www.rore-sanctifica.org) dans leur publication de l'article, signé du Père Pierre-Marie, « *Le nouveau rite de Consécration épiscopale est-il valide ?* » dans le numéro 54 de novembre 2005 du *Sel de la Terre* – article repris intégralement dans leur brochure spéciale de juin 2006 « *Sont-ils évêques ?* » destiné à mettre en condition les membres du Chapitre Général de la FSSPX alors convoqués pour réélire Mgr Fellay à la tête de la Fraternité – article qui fondait en particulier leur prétendue « *démonstration* » de la validité sacramentelle du nouveau rite Conciliaire « *œcuménique* » de consécration épiscopale de 1968, **sur l'affirmation constante d'un prétendu statut sacramentel qu'ils prétendaient être attaché au rite Maronite de « *Consécration du Patriarche* »**, les Dominicains d'Avrillé continuent imperturbablement à ce jour à répandre leurs erreurs sur ce sujet, alors même que le *CIRS* leur a révélé publiquement⁹ depuis le 07 mai 2007 le texte infallible du Pape Pie XII de son *Motu proprio Cleri Sanctitatis* du 02 juin 1957 promulguant sur ce sujet précis le Canon 235 du *Code de Droit Canon des Églises Orientales*, par lequel ce Pontife précisait de manière irréformable que ce même rite maronite de la « *Consécration du Patriarche* » n'était nullement un rite sacramentel – ne conférant qu'une grâce purement juridictionnelle – et spécifiant très clairement que l'impétrant qui n'aurait pas encore reçu la Consécration épiscopale devait – au préalable – être revêtu de la plénitude du Sacerdoce par le moyen du rite Maronite de la *Consécration épiscopale*.

Ainsi ces « *bons apôtres* », ces *si catholiques* (sic) Dominicains d'Avrillé **maintiennent-ils désormais sciemment et volontairement depuis déjà deux années les lecteurs de leurs publications dans la plus totale ignorance du Canon 235¹⁰ du Pape Pie XII, Canon frappé des notes d'infaillibilité pontificale, lequel**

⁹ http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-07_Canon_235.pdf

¹⁰ http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/06-magistere-sacrements/1957-pie12-lettre-apostolique-motu-proprio-cleri-sanctitati/Pie_XII-1957-Cleri_Sanctitati-Latin.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/06-magistere-sacrements/1957-pie12-lettre-apostolique-motu-proprio-cleri-sanctitati/Pie_XII-1957-Cleri_Sanctitati-Canon-235-traduction.pdf

ruine de fond en comble leur prétendue et fallacieuse « démonstration », publiée en novembre 2005, de la soi-disant validité sacramentelle du nouveau rite Conciliaire « *œcuménique* » de consécration épiscopale de 1968, **sujet absolument capital pour la Fraternité Saint Pie X, pour le salut des clercs et de fidèles et pour la Sainte Église et son avenir.**

Et ne plaçant désormais aucune limite à leur impudence, ce sont ces mêmes **clercs déchus** qui aujourd'hui osent dénoncer à leurs lecteurs leur ancien dans le Sacerdoce comme un « *voleur* », et qui poussent à présent la **tartufferie** jusqu'à prétendre voir « *largement matière à péché mortel* » dans le zèle anti-moderniste qu'ils savent bien pourtant l'animer pour le seul salut des âmes de ses paroissiens, de ses fidèles et de ses lecteurs.

Avrillé dérape complètement en agissant ainsi, et accélère par son comportement de plus en plus honteux et hargneux **la dérive sectaire de la FSSPX et sa chute finale sous la houlette de l'administration de Mgr Fellay et de son entourage d'infiltrés.**

Les Pères « *Innocent* »-Marie et Pierre-Marie ne craignent-ils pas de finir par épuiser la patience de Notre Seigneur Jésus-Christ en égarant ainsi les âmes, et d'attirer sur eux-mêmes et sur les biens de leur communauté le courroux divin ?

Quant à Mgr Tissier de Mallerai qui visiblement agit dans cette affaire de manière coordonnée avec les dominicains d'Avrillé, ne faut-il pas rappeler **la lâcheté stupéfiante de ses propos tenus devant témoins après sa conférence du 13 mars dernier sur le parvis de l'église Saint Nicolas du Chardonnet à Arnaud Upinsky : « s'il y a accord, nous nous aplatirons », propos publics rapportés dans la lettre ouverte de l'épistémologue à l'évêque, restée sans réponse depuis le 04 avril ?¹¹**

« *Nous nous aplatirons* » ! Est-ce là le comportement que les clercs et les fidèles sont en droit d'attendre d'un évêque catholique, héritier de Mgr Lefebvre ?

EST-CE LÀ L'ATTITUDE D'UN VÉRITABLE ÉVÊQUE DÉFENSEUR DE LA FOI !

Mgr Lefebvre a-t-il jamais déclaré au sujet de Ratzinger et de l'église Conciliaire : « *nous nous aplatirons* » ?

Jusqu'à quelles bassesses Mgr Tissier de Mallerai est-il encore prêt à s'abaisser et à abaisser les clercs et les fidèles qui lui font encore confiance ?

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

© 2009 *virgo-maria.org*

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org

© 2009 *virgo-maria.org*

¹¹ http://www.virgo-maria.org/Documents/A-A_Upinsky/2009-04-04-Lettre_ouverte_a_Mgr_Tissier_de_Mallerai.pdf